

MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX

*Sentier de la Forêt marine
La Seigneurie*





COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Musée maritime de Charlevoix et la municipalité de Les Éboulements inaugurent le Sentier de la forêt marine – La Seigneurie

St-Joseph-de-la-Rive, le 26 septembre 2016 – Le Musée maritime de Charlevoix et la municipalité de Les Éboulements procèdent aujourd’hui à l’inauguration officielle du Sentier de la forêt marine – La Seigneurie, un parcours de 4 kilomètres offrant gratuitement au public un magnifique point de vue sur le Musée, le Fleuve et le Canyon de la rivière des Boudreault.

Ce sentier multiresource quatre saisons développé en partenariat avec L’Université Laval, se démarque par sa vocation récréoéducative reposant sur l’utilisation des essences originales dans la construction de bateaux en bois, ainsi que sur les types d’aménagements utilisés pour assurer la pérennité de la ressource forestière. On y trouve entre autres une plantation de pins, faite par des jeunes ayant participé à un projet de navire-école visant à contrer le décrochage scolaire, à bord de la goélette Marie Clarisse. Ce navire historique peut désormais être visité au Musée maritime de Charlevoix.

Avec ses trois belvédères d’observation, ses deux ponts en arc et ses 310 mètres de dénivellation, le Sentier de la forêt marine – La Seigneurie offre un défi à la mesure des adeptes de randonnée de tout âge, qui pourront l’arpenter gratuitement en toutes saisons, et même chausser les raquettes en hiver. En longeant la Rivière des Boudreault, il relie le Musée maritime de Charlevoix, sis au 305 rue de l’Église à St-Joseph-de-la-Rive, à l’entrée du domaine de la Seigneurie, sur la route 362.

Ce projet, qui a nécessité un investissement de plus de 300 000 \$ et de nombreuses heures de bénévolat, fut réalisé en partenariat avec le Gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Stratégie maritime–Volet tourisme, Développement économique Canada pour les régions du Québec, le Fonds forestier BMR et la MRC de Charlevoix, notamment. M. Jean Des Gagniers et la Seigneurie des Éboulements ont offert les terrains.

Le Musée maritime de Charlevoix en bref

Le Musée maritime de Charlevoix a pour mission de conserver et de mettre en valeur le patrimoine maritime à travers l'histoire des goélettes qui ont navigué sur le Saint-Laurent. Il a été nommé site historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le Musée accueille les visiteurs jusqu'au 10 octobre, tandis que le Sentier de la forêt marine – La Seigneurie demeurera accessible douze mois par année.

— 30 —

Source et informations : André Simard
Vice-président, développement des affaires et des
partenariats

Musée maritime de Charlevoix

Tél. : 418 635-1131

asimard@museemaritime.com

LISTE DES PARTENAIRES

Sentier de la Forêt Marine – La Seigneurie

- M. Jean Des Gagniers
- La Seigneurie des Éboulements
- Municipalité des Éboulements
- Université Laval
- Gouvernement du Québec, Stratégie maritime Volet Tourisme
- MRC de Charlevoix
- Développement Économique Canada
- Le Fonds Forestier BMR
- Goodfellow
- Les BMR de Charlevoix
- KPMG
- Auberge Beauséjour
- Papeterie Saint-Gilles
- Les Sentiers de la Capitale
- Tous les bénévoles

Au nom des générations futures, merci!



SENTIER DE LA FORÊT MARINE- LA SEIGNEURIE

FICHE TECHNIQUE

- Longueur 4 Kilomètres
- Dénivellation 311 mètres
- Ponts en arc (2)
- Passerelles (3)
- Belvédères (3)
- Abri (1)
- Points de vue (14)

Carte du sentier

SENTIER DE LA FORÊT MARINE - LA SEIGNEURIE

Gestionnaires

Musée Maritime de Charlevoix
Secteur de la Forêt marine
Musée Maritime de Charlevoix
tel: 418-635-1131
expom@charlevoix.net

Secteur de la Seigneurie
Municipalité des Eboulements
tel: 418-689-2888
www.leseboulements.com

Sentier principal
Longueur: 4,8 kilomètres
Désnivelé: 315 mètres

Sentier de Saloux

Hors accès

Point de vue

Belvédère

Lieu de
(Avec à boire autres boissons dans le sac)

Aire de pique-nique

Stationnement

Téléphone

Hydrographie

Cours d'eau

Cours d'eau intermittent

Étendue d'eau

Merci à nos partenaires

Le Musée maritime de Charlevoix s'est donné la mission de conserver et d'aménager cette forêt marine en vue de son utilisation durable pour la construction de bateaux en bois.

Au nom des générations futures, nous tenons à remercier :

- Monsieur Jean Des Gagniers pour le don du terrain de la forêt marine;
- Tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation du sentier.

www.sentierscapitale.com
Conception et réalisation

Mise à jour: Septembre 2016

Ponts



Belvédère cayon



Belvédère chute



Passerelles et abri





Points de vue





Inauguration lundi le 26 septembre 2016



Monsieur Pierre Tremblay ; maire de Les Éboulements

Madame Caroline Simard ; députée de Charlevoix/Côte-de-Beaupré

Monsieur Yvan Desgagnés; administrateur du musée



Membres du CA et partenaires présents à l'inauguration.

Dépliant

NOS PARTENAIRES





UNIVERSITÉ
LAVAL
Forêt/Boisellerie



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MRC
de la Rivière



MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX
305, rue de l'église
Saint-Joseph-de-la-Rive (Québec)
G0A 2Y0 | 418.636.1191
www.museemaritime.com
expom@charlevoix.net

*Ville Vento Plus
Musée maritime de Charlevoix*

SENTIER DE LA FORÊT MARINE LA SEIGNEURIE

Le service multi ressources quatre saisons de 4 kilomètres
à une **VOGATION RÉCRÉO-ÉDUCATIVE** portant sur l'utilisation
des essences d'origine dans la construction de bateaux
en bois ainsi que sur les types d'aménagements utilisés pour
assurer la pérennité de la ressource forestière.



*Ville Vento Plus
Musée maritime de Charlevoix*

**LES ÉBOUILLMENTS
SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE**



Publicité

Hebdo Charlevoisien:

Un lien pédestre entre Saint-Joseph-de-la-Rive et Les Éboulements

Emelie Bernier

ebernier@lecharlevoisien.com

Le mardi 27 septembre 2016, 10h02



Depuis 2010, le sentier pédestre de la forêt marine est bien connu des randonneurs. Il rejoint maintenant le sentier de la Seigneurie, ce qui en fait le premier lien pédestre officiel entre Saint-Joseph-de-la-Rive et Les Éboulements, un sentier au dénivelé parfois impressionnant et entrecoupé de points vue étonnants sur le fleuve.

Par **Émélie Bernier**

Le musée maritime de Charlevoix est propriétaire de la première section du sentier, celle-là même où pousse la forêt marine, composée d'essences nécessaires à la fabrication des goélettes. Ce terrain en pente, où coule la rivière des Boudreault, a été offert au chantier il y a plusieurs années par Jean Des Gagniers.



Plusieurs partenaires se sont impliqués dans la réalisation et le financement du sentier.

Au nombre des partenaires, la municipalité des Éboulements s'est impliquée dans les travaux qui ont permis de relier cette portion de sentier à celui de la Seigneurie, mis sur pied par le promoteur du domaine immobilier qui a aussi contribué à la réalisation des travaux en offrant notamment une partie de terrain. Au final, ce sont des investissements de 300 000\$ qui ont été nécessaires à la réalisation de ce sentier qui rejoindra éventuellement le sentier transcanadien. « Dès qu'une boucle va arriver jusqu'ici, on va pouvoir s'y raccorder », indique André Simard, directeur du musée maritime. Il concède que le soutien financier de près d'un million \$ par le gouvernement québécois par l'entremise du programme Stratégie maritime-Volet tourisme pour le parc des Navigateurs, a permis de mettre la touche finale au projet. « Le premier pont à la base de la montagne a été fait il y a 6 ans. Il y avait le projet de la Seigneurie en haut, le nôtre en bas, et on souhaitait les rejoindre, mais il y avait une importante question financière. Construire un pont comme celui qu'on trouve aux abords de la papeterie St-Gilles, c'est 40 000\$! Il y en a un similaire en haut. La stratégie maritime nous a permis de réinvestir un 100 000\$ et de terminer le sentier », se réjouit M. Simard.



Pierre Tremblay, Caroline Simard et Yvan Desgagnés ont procédé à la coupure du ruban.

Un aller simple compte 4 km. Les plus aguerris n’hésiteront pas à faire l’aller-retour de 8 km. « On parle de 300 mètres de dénivelé avec près de 300 marches d’escalier dans le secteur du barrage. Ça prend de bonnes chaussures et il sera aussi possible de faire le trajet en raquette l’hiver », indique André Simard.



Le tracé du sentier peut être consulté avant le départ.

Les Sentiers de la Capitale ont effectué la majorité des travaux, mais de nombreux bénévoles ont aussi mis la main à la pâte « lors de corvées du samedi matin », précise avec un sourire le directeur. Une carte des sentiers municipaux sera éventuellement produite par la municipalité des Éboulements qui considère à juste titre que ce sentier est une plus value. «Nous sommes des heureux partenaires de ce projet, que ce soit par l'appui financier que nous avons donné que par le bénévolat. Ce sentier est magnifique, avec 14 beaux points de vue, mais il fallait vraiment un partenariat pour qu'il se réalise. J'espère que les gens seront nombreux à en profiter», indique Pierre Tremblay.



André Simard et Pierre Tremblay

L'équipe du musée maritime compte promouvoir le chantier à travers diverses plateformes. La députée Caroline Simard, résidente du Domaine de la Seigneurie et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, considère que ce sentier sera au nombre des produits d'appel de la région. «On a eu une très belle saison touristique, ce sont des projets comme celui-ci qui permettent à la région de se distinguer », croit-elle, emballée.

CIHO

UN NOUVEAU SENTIER EST ACCESSIBLE AUX ÉBOULEMENTS

LE LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016 PAR LISIANNE TREMBLAY



Le sentier de la Forêt marine-La Seigneurie est maintenant accessible aux Éboulements près du Musée maritime de Charlevoix.

(17:21)

Les randonneurs ont dès maintenant accès à un nouvel endroit pour marcher et profiter de la nature grâce au Sentier de la forêt marine-La Seigneurie. Ce parcours de quatre kilomètres offre entre autres des points de vue sur le Musée maritime de Charlevoix, le fleuve et le Canyon de la rivière des Boudreault.



La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Caroline Simard, a procédé à la coupe du ruban accompagnée du maire des Éboulements, Pierre Tremblay, et d'Yvan Desgagnés du Musée maritime de Charlevoix.

Le nouveau sentier, qui relie le Musée maritime à l'entrée du domaine de la Seigneurie, sur la route 362, a nécessité des investissements de 300 000 \$. Le Musée maritime et la municipalité des Éboulements l'ont inauguré aujourd'hui en présence de plusieurs partenaires, dont la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Caroline Simard.

Plusieurs partenaires ont contribué à ce projet mentionnons notamment le gouvernement du Québec via la Stratégie maritime-Volet tourisme, l'Université Laval, Développement économique Canada, le Fonds forestier BMR et la MRC de Charlevoix. M. Jean Des Gagniers et la Seigneurie des Éboulements ont pour leur part offert les terrains.

«Avec la compétition qui existe actuellement en tourisme à l'international, on cherche des façons de se distinguer comme région, a souligné la députée. Charlevoix a des paysages magnifiques et beaucoup d'autres attraits également, qui donnent une caractéristique particulière et qui fait qu'on a cette réputation et cette popularité en tourisme. Des sentiers

comme celui-ci, c'est un atout puisque les gens sont de plus en plus tournés vers les activités de plein-air et on leur en donne une de plus dans Charlevoix.»



Ce sentier multi-ressource peut aussi être accessible durant les quatre saisons. Ce projet a débuté en 2010, il a été réalisé en plusieurs sections différentes. Le vice-président, développement des affaires et des partenariats au Musée maritime de Charlevoix, André Simard, explique l'évolution du sentier. «Il y avait deux projets parce que le Musée voulait faire un sentier en bas et la municipalité des Éboulements avec le promoteur faisait un sentier dans le domaine de la Seigneurie. Nous avons décidé de jumeler les deux projets, ce qui a demandé plus d'investissement pour construire un deuxième pont. Ce deuxième pont permet d'accéder à des sites exceptionnels où on a des vues magnifiques sur le fleuve et sur le canyon de la rivière Boudreault.»



André Simard du Musée maritime de Charlevoix et le maire des Éboulements, Pierre Tremblay, sont très fiers du nouveau sentier.

Avec ses trois belvédères d'observation, ses deux ponts en arc, ses 310 mètres de dénivellation et ses 14 points de vue, le sentier de la Forêt marine-La Seigneurie offre un beau défi aux randonneurs de tous âges.

Facebook du musée

Musée Maritime de Charlevoix a ajouté 2 nouvelles photos.

Publié par Emilie Triade · 18 h ·

Nous avons officiellement inauguré hier le Sentier de la forêt marine - La Seigneurie avec notre partenaire, la municipalité de Les Éboulements. Ce parcours de 4 km vous offre gratuitement un magnifique point de vue sur le Musée, le Fleuve et le Canyon de la rivière des Boudreault. Venez découvrir les beaux paysages d'automne en famille!



Musée Maritime de Charlevoix

Publié par Emilie Triade · 28 septembre, à 15:51 ·

C'est avec grande fierté que nous avons inauguré le Sentier de la forêt marine – La Seigneurie cette semaine. Ce projet, qui a nécessité un investissement de plus de 300 000 \$ et de nombreuses heures de bénévolat, fut réalisé en partenariat avec le Gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Stratégie maritime–Volet tourisme, Développement économique Canada pour les régions du Québec, le Fonds forestier BMR et la MRC de Charlevoix, notamment. M. Jean Des Gagniers et la Seigneurie des Éboulements ont offert les terrains.

Un nouveau sentier sera accessible aux Éboulements - Les nouvelles - CIHO FM 96.3

Les randonneurs auront accès à un nouvel endroit pour marcher et profiter de la nature grâce au Sentier de la forêt marine-La Seigneurie. Ce parcours de quatre...

CIHOFM.COM

Musée Maritime de Charlevoix a ajouté 2 nouvelles photos.

Publié par Emilie Triade · 30 septembre, à 11:14 ·

Avec ses trois belvédères d'observation, ses deux ponts en arc et ses 310 mètres de dénivellation, le Sentier de la forêt marine – La Seigneurie offre un défi à la mesure des adeptes de randonnée de tout âge, qui pourront l'arpenter gratuitement en toutes saisons, et même chausser les raquettes en hiver. Parfait pour les sorties familiales!



Merci à nos partenaires et à tous les bénévoles!

